



# Méthodologie de création d'un observatoire local de la vie associative

Cycle de formation année 2012

Au cours de l'année 2012, quatre journées seront consacrées à la méthodologie de création d'un observatoire local de la vie associative. Elles seront animées par Viviane TCHERNONOG et Henri BUSNEL. Elles seront destinées aux personnes qui, en 2012, s'engageront dans la création d'un observatoire.

Conçues sous forme d'un cycle en quatre étapes, il est souhaitable que les inscrits s'engagent à participer à l'ensemble des journées afin d'appréhender la cohérence d'ensemble de la démarche.

## 28 mars 2012 – L'observation : une démarche globale

### Les contenus de la formation :

Les enjeux de l'observation

- connaître et valoriser le secteur associatif
- créer une dynamique autour de la connaissance
- se donner des instruments pour agir

Les observatoires locaux : l'esprit de la démarche du RNMA

- complémentarité entre local et national
- inscription dans la durée et dans l'espace
- associer le secteur associatif à la production de connaissances

Les observatoires : une méthode de travail

- contextualiser l'activité associative
- maîtriser des outils communs
- homogénéiser la production de connaissances

La Charte des observatoires

- les apports du RNMA : guide, accompagnement
- les formations techniques (Modalisa) et méthodologiques
- les engagements réciproques des observatoires et du RNMA

## 31 mai 2012 – Collecter et produire des données sur les associations

### Les contenus de la formation :

Savoir utiliser les principales sources

- les données sur le territoire
- les données sur les associations
- les données sur l'emploi

Conduire une enquête par questionnaire

Préparer le terrain : base de sondage, identification des répondants

Le questionnaire d'enquête : rubriques et problématiques

Accompagner la montée en charge de l'enquête : relances, vérification d'échantillon

Traiter les données

Vérifier la cohérence des données

Identifier les principaux résultats qui doivent être restitués

Réaliser des tris croisés

## 26 juin 2012 – Faire vivre un observatoire

### Les contenus de la formation :

Mettre en place les bases de l'observatoire

Mobiliser les associations et les partenaires autour du projet d'observatoire

Créer une structure de pilotage adaptée aux besoins

Les aspects juridiques et déontologiques de l'observation

Estimer les charges de fonctionnement

Focus sur diverses expériences

Conduire des enquêtes ciblées

Réactualiser les bases de données

## 13 septembre 2012 – Rendre compte des résultats de l'observatoire

### Les contenus de la formation :

Conseils pour la réalisation d'un cahier local

Zoom sur la rédaction des principales rubriques : spécificités d'un territoire, créations d'associations, emploi, profils et besoins des responsables...

L'assistance à la rédaction

Le cahier central

L'intérêt d'une démarche nationale pour éclairer les spécificités locales

Aspects techniques et retombées de la fusion des données locales

Présenter les données : quels contenus pour quels publics ?

<i>Modalités de formation:</i>	en présentiel et en suivi individualisé à distance
<i>Durée totale de la formation :</i>	4 jours
<i>Lieu de formation:</i>	Maison des associations du 13 <sup>ème</sup> à Paris – 11 rue Caillaux ( <i>métro maison blanche</i> )
<i>Horaires:</i>	28 mars 2012 de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h00 31 mai, 26 juin, 13 septembre de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

**Coût du cycle de formation : public adhérent: 600.00€ - public non adhérent: 900.00€**



**Bulletin d'inscription\***  
**Cycle de formation**

**"Méthodologie de création d'un observatoire local de la vie associative"**

**A retourner par courrier avant le 10 mars 2012**

**Bulletin d'inscription** *(un par participant)*

ORGANISME/COLLECTIVITE.....

NOM (en majuscules)..... Prénom .....

Fonction .....

Adresse <sup>1</sup> .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

Courriel .....

*(indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)*

Nom de votre OPCA : .....

	coût adhérent	coût non adhérent
Je m'inscris au cycle de formation <i>(merci de cocher la case correspondante)</i>	<input type="checkbox"/> 600.00 €	<input type="checkbox"/> 900.00 €
<b>TOTAL</b>	.....€	.....€

*Le coût pédagogique comprend l'ensemble des prestations: formation, repas, documents et traitement de l'inscription*

chèque joint à l'ordre du RNMA       mandat administratif ou bon de commande

Adresse facturation (si différente) :

\_\_\_\_\_

**Cachet de l'organisme :** \_\_\_\_\_ **Date et Signature :** \_\_\_\_\_

**Bulletin original accompagné du règlement à envoyer au siège social : RNMA - S3A - A l'attention de Mathilde GUIOC - Maison des Associations - 1018 Quartier du Grand Parc - 14 200 Hérouville Saint Clair**

*\* Vaut convention de formation simplifiée. Tout participant souhaitant se désister devra informer par écrit le RNMA. Tout dédit effectué dans les 7 jours précédant le début de la session de formation entraînera le règlement de 50 % du prix de la prestation. Tout dédit effectué dans les 2 jours précédant le début de la session de formation entraînera le règlement intégral du prix de la prestation.*

<sup>1</sup> Spécifier si adresse personnelle